

Communiqué n° 16 du 26 juin 2019

ARBORICULTURE

COCHENILLE FARINEUSE

Nous observons déjà quelques individus au troisième stade larvaire et les premières femelles adultes dans les vergers de fruits à pépins. Ce qui veut dire que nous arrivons à la fin de la première génération (d'ici mi-juillet).

Nous vous rappelons que la décision de portée générale parue dans le B.O. du 5 avril 2019 oblige d'effectuer au minimum un traitement par génération contre la cochenille farineuse, dans les parcelles moyennement et fortement atteintes en 2018. La liste des parcelles se trouvant dans le périmètre de lutte obligatoire contre la cochenille farineuse est disponible sur le site internet de l'IFELV. Vous trouvez sur notre site internet sous : « [Actualités de l'arboriculture](#) » toutes les informations officielles dont : « [Décision de portée générale](#) » + « [Décision de portée générale concernant l'autorisation d'un produit phytosanitaire dans des cas particuliers](#) ».

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Lors des contrôles en groupes effectués cette semaine, le pourcentage de fruits déjà percés par le carpocapse varie entre 0 et 1.2 %, mais seules 4 parcelles sur 18 dépassent le seuil d'intervention situé entre 0.5 % et 2 % d'attaque (1 parcelle dépasse 1 %). Nous vous conseillons de continuer à surveiller vos parcelles, pour intervenir en cas de besoin lorsque les températures seront redescendues.

Drosophila suzukii

Trois pontes ont été observées dans un lot de cerises très mûres. Les captures d'adultes dans notre réseau de piègeages restent faibles.

Nous vous rappelons que les mesures d'hygiène doivent être rigoureusement respectées lors de la récolte des fruits à noyaux et des baies, afin de réduire le risque d'infestation sur les variétés plus tardives. Les fruits surmaturés non récoltés ou tombés au sol doivent systématiquement être broyés au sol ou être éliminés dans un récipient hermétique exposé au soleil ou contenant de l'eau savonneuse. Il en va de même pour les déchets de triage des commerces qui ne doivent en aucun cas être compostés ou déposés en plein air.

VITICULTURE

MILDIU-OÏDIUM

A ce stade de grande sensibilité de la vigne, fin-floraison à nouaison, il est impératif de rester vigilant afin de minimiser les infections de mildiou et plus particulièrement d'oïdium.

Les conditions orageuses de ces derniers jours sont particulièrement favorables au développement de l'oïdium. Les mesures suivantes permettent d'améliorer la lutte contre ce parasite dont les premiers symptômes discrets peuvent passer inaperçus :

- Effectuer à temps les travaux des feuilles (effeuillage, cisailage)



- Renouveler les traitements à intervalle de 10 à 14 jours (selon les produits utilisés) jusqu'à la fermeture des grappes
- Renouveler les traitements de contact après des pluies de plus de 20 mm et après les arrosages par aspersion
- Effectuer un traitement d'appoint dans les secteurs traités par hélicoptère à la fin de la floraison en prenant soin d'alterner les groupes chimiques
- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des parcelles afin d'adapter la stratégie de lutte

Les conditions caniculaires de cette semaine vont en revanche minimiser les infections de mildiou dont le développement est défavorisé par la sécheresse. Néanmoins, il est nécessaire de garantir la protection pour maintenir les risques d'infection à un niveau faible.

VERS DE LA GRAPPE

Le niveau des populations de la première génération des vers de la grappe (*Eudemis* et *Cochylys*) reste très bas dans l'ensemble du vignoble valaisan. Il n'est pas nécessaire d'envisager un traitement contre la 2^e génération.

Secteurs en confusion : aucun dépassement du seuil de tolérance n'a été observé.

Secteurs hors confusion : le nombre de captures et le nombre de tissages sont en dessous du seuil critique.

Secteurs témoins hors confusion : des secteurs témoins sans confusion ont été mis en place pour la première année dans le vignoble de Flanthey et Granges. Les contrôles révèlent un nombre de tissages nettement en dessous du seuil de tolérance voire inexistant.

Secteurs Puffer : les tissages ont été contrôlés dans les secteurs où la confusion a été mise pour la première fois à l'aide du système "Puffer" (Riddes, Saxon, Châteauneuf). Dans l'ensemble des secteurs, aucune glomérule n'a été détectée lors de ces contrôles.

IRRIGATION

L'épisode caniculaire de cette semaine et le manque d'eau en profondeur dans le sol de certaines régions peut occasionner localement des symptômes de stress hydrique : vrilles flasques et pendantes vers le bas, vrilles sèches, croissance bloquée, feuilles de la base jaunissantes. Lorsque l'un de ces symptômes est observé, irriguez vos parcelles avec un apport d'eau suffisant pour couvrir une période de 10 jours tant qu'il y a une absence de précipitations. Un soin particulier doit être apporté aux nouvelles plantations.

Évitez également de cisailer de longues pousses durant les fortes chaleurs, cela pouvant favoriser des blocages de maturation.

DROSOPHILA SUZUKII

Aucune capture dans les pièges du vignoble. Mettre en œuvre les mesures prophylactiques : défeuillage raisonné de la zone des grappes.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

L'interdiction immédiate de l'utilisation du produit Applaud a été décrétée. Ce produit ne pouvant plus être utilisé, les stocks peuvent être retournés aux vendeurs.